



**Ministre de l'Agriculture, de
l'Agroalimentaire et de la Forêt**

Porte-parole du Gouvernement

Paris, le 27 août 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

—

Rénovation des relations commerciales dans la filière porcine : Stéphane LE FOLL se félicite de l'engagement des participants à tracer des perspectives d'avenir pour la filière

—

Stéphane LE FOLL a réuni aujourd'hui les représentants de la filière porcine afin de travailler à l'amélioration des relations commerciales entre les acteurs au sein de la filière : éleveurs, abatteurs, salaisonniers, distribution, Marché du Porc Breton ainsi que les fournisseurs d'alimentation animale et les Chambres d'Agriculture.

Stéphane LE FOLL s'est félicité de l'esprit de responsabilité des acteurs présents et de leur volonté de trouver des solutions partagées. Ainsi, la réunion a permis de discuter des différentes possibilités de contrats (éleveurs/abatteurs, éleveurs/abatteurs/salaisonniers, éleveurs/fournisseurs d'aliments...), intégrant des volumes, des prix et des durées.

Dans le contexte de crise traversée par la filière, la contractualisation peut être un moyen de sécuriser la marge du producteur contre les fluctuations des cours, que ce soit sur les carcasses ou les aliments, et aussi de sécuriser l'approvisionnement ou les débouchés pour les autres maillons de la filière. A été évoquée la mise en place possible de « caisses de sécurisation » liées aux contrats pour partager le risque de fluctuation des marchés. Le Ministre a pris l'engagement que les versements à la caisse de sécurisation pourraient bénéficier d'une défiscalisation. Il a également proposé qu'un groupe de travail avec la profession soit mis en place dès à présent pour recenser les différents types de contrats existants et mettre en place des expérimentations.

Chacun s'est accordé sur le fait que la question de la contractualisation suppose une petite « révolution des mentalités » en parallèle des évolutions à apporter au Marché du Porc Breton qui demeure un élément central pour la fixation du prix.

Il s'agit d'un axe central du futur Pacte porcin proposé par la Fédération Nationale Porcine et soutenu par Stéphane LE FOLL, et du retour de la confiance entre tous les acteurs, aux côtés du travail engagé sur la compétitivité et les aides d'urgence pour les éleveurs en difficulté.

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr